

L'ACTION

BULLETIN DU SYNDICAT CGT MICHELIN

N° 366

Mai 2010

Encore plus nombreux le 27 mai !

A l'appel des organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, Solidaires et UNSA, **une nouvelle journée d'action, avec pour thème les retraites, est prévue le 27 mai prochain.**

D'après le Gouvernement, le principal problème serait le financement de celles-ci. Il faudrait donc travailler plus longtemps, cotiser plus de 40 ans.

Pourtant, d'autres solutions existent. Comme soumettre à cotisations sociales les revenus qui ne le sont pas aujourd'hui (intéressement, participation, stock-options....). Il faudrait aussi arrêter les exonérations de cotisations patronales sur les salaires qui représentent 33 milliards d'euros dont 10 milliards pour la retraite.

Autre priorité, c'est bien l'emploi. 100 000 emplois créés ce serait 1,5 milliard d'euros en plus pour la Sécurité Sociale. Egalement, de meilleures augmentations de salaires permettraient de dégager plus d'argent pour la protection sociale dont la retraite.

Chez Michelin, les agents, pour 2010, devront se contenter de 1,2 % d'augmentation générale au 1^{er} juin, alors que la direction veut mettre en place des retraites chapeau, style parachutes dorés, pour une cinquantaine de cadres dirigeants, n'est-ce pas scandaleux ?...

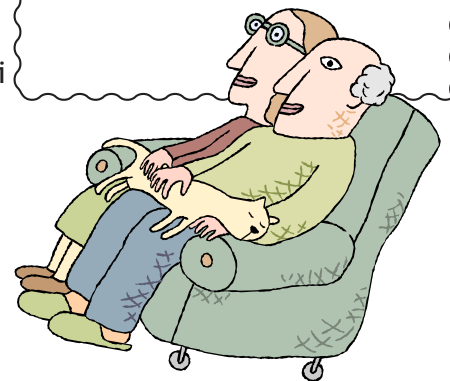
Afin de préserver notre système de retraite actuel, voire le renforcer, ne serait-ce qu'avec la reconnaissance de la pénibilité au travail, le 27 mai prochain, il nous faudrait être encore plus nombreux dans les rues que le 23 mars dernier, où un bon nombre de salariés Michelin ont participé.

**D'ores et déjà, nous invitons le personnel à se
RASSEMBLER à 10 heures Avenue de la République
sous la banderole CGT Michelin**

SOMMAIRE :

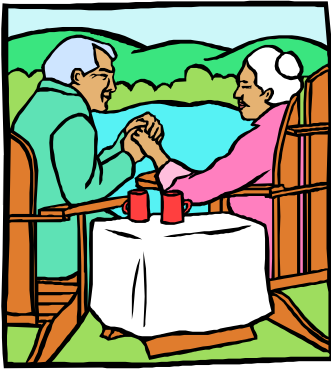
Spécial

RETRAITE



E
D
I
T
O

Objectif de la RÉFORME DES RETRAITES :



- Pour le gouvernement et le patronat, l'objectif de la réforme est d'exonérer les patrons du maximum de participation des cotisations au système de retraite par répartition créé en 1945.
- C'est un changement radical de conception car la cotisation sociale établit que :
 - ☞ le paiement du travail inclut automatiquement le paiement du temps librement utilisé de la retraite ;
 - ☞ le financement des engagements, aussi massifs que ceux des retraites, peut parfaitement se passer du système capitaliste de propriété lucrative.

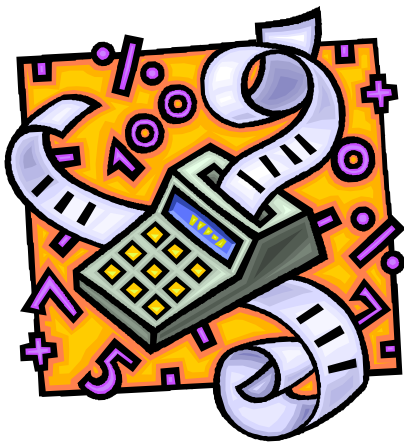
PréRETRAITE pour pénibilité :

- Pas de disposition légale, quelques dispositifs conventionnels.
- A 35 ans, l'espérance de vie sans incapacité est de 34 ans chez un cadre et de 24 ans chez un ouvrier, soit 10 ans de moins.
- Au sein d'une vie professionnelle plus courte, les ouvriers vivent plus longtemps sans incapacité.



Une question de justice sociale !

La RETRAITE À 60 ANS avec 75 % du revenu d'activité est-elle possible à l'horizon 2040 :

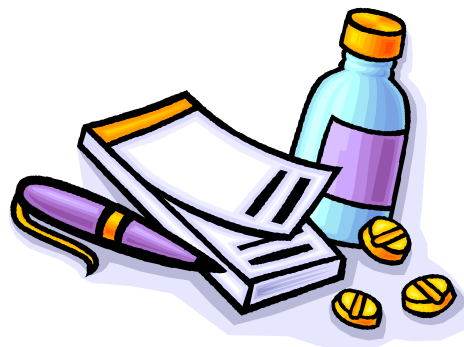


- Depuis 1950, la part des retraites a augmenté de 7 points de PIB, soit aujourd'hui 12,5 %.
- En 2040, avec un niveau de pensions maintenu par rapport aux salaires, il sera de 18,5 %. Soit une augmentation de 0,37 point par an. Ce qui ne mettra pas l'économie par terre.
- Dans le même temps, la productivité du travail a augmenté fortement : plus de 50 % en 20 ans.
- Au final, cet effort permettrait aux salariés de bénéficier d'une espérance de vie pour la retraite avec 75 % du revenu d'activité.

C'est possible !

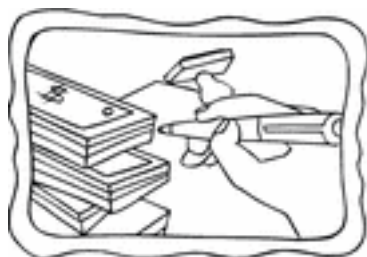
Impact des mesures gouvernementales sur les BUDGETS DES RETRAITES :

- L'augmentation des retraites est inférieure à l'inflation.
- Les frais consacrés à la santé sont en constante augmentation par le déremboursement des médicaments de 35 à 15 %, ce qui impacte les dépenses des retraités, soit directement, soit par l'augmentation de la cotisation mutualiste.
- Les médicaments déremboursés étant eux-mêmes en très forte augmentation, les laboratoires profitent ainsi de l'absence de médicaments de substitution remboursables.

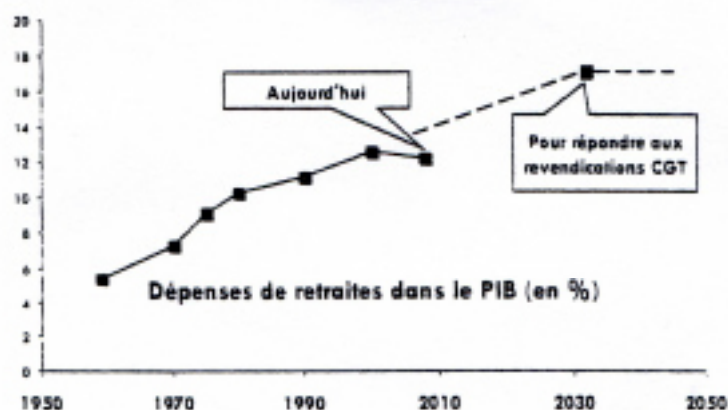


EXONÉRATIONS des entreprises en 2008 :

- Sur les bas salaires - - - - - 32,80 milliards €.
- Dégrèvements des heures supplémentaires (partiellement compensés par l'Etat) - - - - - 3 milliards €
- Insuffisance des ressources de la Sécurité Sociale
Recours à l'emprunt - montant des intérêts - - - - - 4,21 milliards €
- Poids du bouclier fiscal et exemptions* de cotisations sociales sur les gros salaires (manque à gagner par la Sécurité Sociale) - - - - - 8,20 milliards €



* exemptions : intéressement, participation, plan d'épargne, abondement, stock-options, actions gratuites, jetons de présence. En 2008, les 564 administrateurs des groupes du CAC 40 se sont partagés 28 milliards €, exemptés de cotisations.



Nos REVENDICATIONS SONT RÉALISTES :

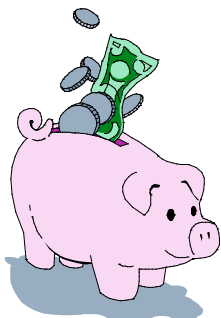
- Gagner 6 points de PIB, c'est possible !
- Le PIB double tous les 40 ans.

Exemple de la Grèce : la Banque Centrale Européenne entend ramener le déficit grec de 12,7 % du PIB à 3 % en 2012, soit un déplacement de 10 points du PIB en 2 ans.

Pour FINANCER LES RETRAITES :

→ Un autre partage des gains de productivité acquis depuis 30 ans, pour cela :

- ☞ développer l'emploi industriel,
- ☞ embaucher,
- ☞ augmenter massivement les salaires,
- ☞ socialiser toutes les primes exonérées de cotisations (stock-options, intéressement...),
- ☞ annuler les dizaines de milliards d'aides publiques sous prétexte d'aide à l'emploi.



LA RETRAITE À TAUX PLEIN À 60 ANS avec retour À 37,5 ANS DE COTISATIONS :

→ L'âge de la retraite n'est ni le résultat d'un calcul démographique, ni l'expression d'un équilibre économique :

c'est un choix politique !



PRÉRETRAITE DÈS 55 ANS pour les métiers et travaux pénibles

→ Les salariés subissant la pénibilité meurent avant les autres !

C'est justice qu'ils bénéficient d'une retraite anticipée !

Le MONTANT de la RETRAITE ÉGAL À 75 % DU SALAIRE :

- Retour à la moyenne des 10 meilleures années pour le calcul du salaire de référence.
- Indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix.



Site Internet de la
CGT Michelin :
www.cgtmichelin.fr/

Mail :
cgt.michelin@wanadoo.fr